

Diagnostic sur la commune de BACOUËL-SUR-SELLE

Date de l'entretien : 22/02/2017

1. Description générale de la gestion des eaux pluviales

Type d'assainissement : non collectif avec projet collectif

Type de réseau : séparatif

Gestion des eaux pluviales : Quelques canalisations et la collecte au fil d'eau permettent de diriger les EP vers des fossés et vers la rivière.

Les EP vont donc à la rivière sans traitement.

Remarques : Projet d'assainissement collectif séparatif

Les trottoirs de la communes sont enherbés pour les plus récents, en tout venant pour les plus anciens et le reste est en cailloux. L'ensemble des trottoirs de la commune sera refait et enherbé en prévision de l'interdiction des produits phytosanitaires

La commune est située en fond de vallée, le point bas du village se trouve au niveau de la mairie.

Des remontées de nappe ont eu lieu dans la vallée Acart en 2001, mais en temps normal il n'y a pas de ruissellement provenant de la vallée.

2. Ouvrages et aménagements de gestion des eaux pluviales

ID Commune	Type d'ouvrage	Précisions
1	Fossé	Rejette vers la Selle
2	Fossé	Collecte lotissements, voirie
3	Fossé	Collecte lotissements et rejette vers la Selle
4	Fossé	Un fossé est situé le long de la route dans la vallée Acart. Il passe dans les jardins à l'arrière des maisons et rejoint le fossé 1.
5	Fossé	

1



1



2



2



3



3. Principaux désordres liés aux eaux pluviales constatés

ID Commune	Fréquence	Remarques
1	Très exceptionnel	Une coulée de boue s'est produite au printemps 2016, lié à la culture de betteraves. Il y a eu 10-16 cm de boue sur la moitié de la route sur 100 m de long, au niveau de la cuvette. Ce phénomène ne s'est produit qu'une fois.
2	Lors des orages	Un ruissellement important descend la route depuis assez loin. L'eau peut traverser une cour de ferme. Une partie va dans la rue de la Gare et atteint les 10 premières maisons car les bordures ne sont pas assez hautes, l'eau passe par dessus et dévale les descentes de garage. Le problème a été résolu en partie en relevant les bordures devant certaines habitations.

Le reste du ruissellement descend jusqu'à la mairie et est évacuée via le fossé.

Quand les terres ne sont pas ensemencées, de la boue peut aussi descendre.

Cela se produit lors des très gros orages.

1



1



1



2



2



2



2



2



4. Secteurs sensibles potentiels

Un projet de lotissement est situé à proximité de l'axe de ruissellement artificiel mais il ne sera pas impacté car un talus le protège et le lotissement sera surélevé par rapport à la route. De plus, le

ruissellement produit par le lotissement lui-même sera plutôt orienté vers l'opposé de la route et ne rejoindra pas la route et le centre du bourg.



Diagnostic sur la commune de BELLEUSE

Date de l'entretien : 16/02/2017

1. Description générale de la gestion des eaux pluviales

Type d'assainissement : non collectif

Type de réseau : séparatif

Gestion des eaux pluviales : 2 canalisations de réseau pluvial reliant la rue Là Haut et la rue Tortue au bassin. Pour le reste, les EP sont dirigées au fil d'eau

Remarques : L'ensemble des trottoirs est enherbé et de nombreux espaces verts sont également présents au sein de la commune

Les chasseurs ont réimplantés de nombreuses haies sur le territoire communal il y a une dizaine d'années

Un zonage pluvial a été établi et définit 2 zones :

- Zone de gestion non collective des EP (infiltration des EP à la parcelle, ou rejet à 2 l/s/ha pour pluie décennale si impossibilité d'infiltrer)
- zone d'expansion du ruissellement sur 50 m de part et d'autre des axes de ruissellement : tout aménagement faisant obstacle est proscrit. La réalisation de projets d'aménagement est conditionnée à la réalisation d'une étude hydraulique pour la pluie centennale.

Il y avait auparavant plusieurs mares sur la commune qui se sont asséchées, elles ont été rebouchées puis les bassins ont été faits.

2. Ouvrages et aménagements de gestion des eaux pluviales

ID Commune	Type d'ouvrage	Précisions
1	Bassin d'infiltration	Bassin de collecte n°2, nord de la commune Environ 2000 m3 Ce bassin sert également de réserve incendie. Il va être nettoyé
2	Bassin d'infiltration	Bassin de collecte n°3 Permet de gérer les eaux de ruissellement de la partie est de la commune pour des volumes variant entre 40 et 300 m3

		Bassin enterré constitué de pneus sous l'espace vert de la rue Capieumont Dimensionné pour pluie décennale, fait il y a environ 12 ans Il va jusqu'à la craie
3	Bassin d'infiltration	Bassin de collecte n°3 Permet de gérer les eaux de ruissellement de la partie est de la commune pour des volumes variant entre 40 et 300 m³ Bassin enterré constitué de pneus sous l'espace vert de la rue Capieumont Dimensionné pour pluie décennale
4	Mare	Bassin de collecte n°4 Récupère les eaux de ruissellement de la rue au Vachers et de la rue Verte Trop plein évacué vers la plaine au sud de la zone urbanisée et rejoint la vallée d'Enfer en direction de Monsures Environ 600 m² La mare est entretenue régulièrement. Elle a tendance à s'assécher.

3



4



4



4



3. Principaux désordres liés aux eaux pluviales constatés

ID	Fréquence	Remarques
Commune		
0	0	Aucune montée en charge et aucun débordement des aménagements n'a été constaté. Pas de dysfonctionnement grâce à la situation topographique et aux aménagements

4. Secteurs sensibles potentiels

L'urbanisation future est envisagée le long de la voirie allant vers la mare, ce qui impliquerait le bordurage. Cependant, cela ne poserait pas de problème car le ruissellement serait amené vers la mare.

5. Divers : éléments sur le paysage, l'urbanisation, l'habitat



Caniveau collectant les EP, trottoirs enherbés



Caniveau collectant les EP



Espace vert, emplacement de l'ancienne mare

Diagnostic sur la commune de LE BOSQUEL

Date de l'entretien : 14/02/2017

1. Description générale de la gestion des eaux pluviales

Type d'assainissement : non collectif

Type de réseau : séparatif

Gestion des eaux pluviales : Quelques canalisations d'eaux pluviales sont présentes sur la commune. Elles sont sinon dirigées au fil d'eau. Dans tous les cas, l'ensemble des eaux pluviales de la commune est dirigé vers un bassin de rétention d'environ 700 m³ situé au niveau des 14-16 de la Rue principale.

La commune dispose également de bassins en amont de la zone bâtie.

Gestion à la parcelle prévue pour l'urbanisation future

Remarques : Le PLU de la commune réalise en 2011 a classé la quasi-totalité des haies du tour de ville en « espaces boisés à protéger ou à créer » ce qui représente 0,90 ha. Des haies ont été replantées vers le Chemin de Loeuilly et vers le chemin du Quennetot.

Il y avait auparavant une mare à côté de l'église, elle n'existe plus et a été remplacée par une aire de jeu (problèmes de qualité liés à des eaux usées qui allaient dans la mare).

Lorsque la rue a été refaite il y a 2 ans, la canalisation vers le bassin a été doublée avec un 500 car il y avait des débordements.

Lorsque la rue d'en haut a été refaite, elle a également été orientée pour que l'eau aille vers les champs plutôt que vers le bas de la commune.

2. Ouvrages et aménagements de gestion des eaux pluviales

ID Commune	Type d'ouvrage	Précisions
1	Bassin d'infiltration	Collecte des EP de la commune Volume de 700 m ³ Pour l'entretien, le bassin est vidé environ tous les 10 ans. Il a été approfondi il y a quelques années, le fond du bassin a atteint la craie et les eaux pluviales s'infiltrèrent bien.
2	Bassin d'infiltration	Collecte du ruissellement agricole et du ruissellement de la voirie Les bassins ont été faits dans le cadre du remembrement pour l'autoroute.

		Compte tenu de l'orientation de la route, les EP ne vont pas dans ce premier bassin mais sont plutôt dirigées vers le 2ème bassin chemin d'Amiens.
3	Bassin d'infiltration	Collecte du ruissellement agricole et du ruissellement de la voirie
4	Bassin d'infiltration	Collecte du ruissellement agricole
5	Bassin d'infiltration	Collecte du ruissellement agricole Ce bassin est inutile d'après Monsieur le Maire

3



3. Principaux désordres liés aux eaux pluviales constatés

ID	Fréquence	Remarques
Commune		
0	0	Pas de problème de ruissellement
1	Résolu	Auparavant la commune rencontrait des problèmes de saturation de réseau au niveau du 8-10 de la Rue principale. En effet la canalisation Ø 400 n'était pas suffisante pour collecter à la fois les eaux de la Rue d'en haut et celle de la Rue de la ruelle. Depuis la Rue d'en haut a été refaite ce qui a permis d'implanter une canalisation supplémentaire Ø 500. Il semblerait que ces aménagements aient permis de résoudre les dysfonctionnements rencontrés.

4. Divers : éléments sur le paysage, l'urbanisation, l'habitat



Emplacement de l'ancienne mare



Terrain de sport



Espace vert



Trottoirs enherbés

Diagnostic sur la commune de BRASSY

Date de l'entretien : 22/02/2017

1. Description générale de la gestion des eaux pluviales

Type d'assainissement : non collectif

Type de réseau : séparatif

Gestion des eaux pluviales : Des avaloirs sont présents à la sortie du village en direction de Frémontiers et collectent l'ensemble des eaux pluviales de la commune. Les eaux ainsi collectées sont dirigées vers une canalisation qui les dirige vers les vallées sèches.

Remarques : La commune dispose de larges trottoirs enherbés. L'ensemble de la commune semble borduré.

2. Ouvrages et aménagements de gestion des eaux pluviales

ID Commune	Type d'ouvrage	Précisions
1	Point de rejet	Collecte des EP de toute la commune Canalisation

3. Principaux désordres liés aux eaux pluviales constatés

ID Commune	Fréquence	Remarques
0	0	Position en hauteur donc pas de problématiques de gestion des EP, agricoles ou urbaines

4. Divers : éléments sur le paysage, l'urbanisation, l'habitat



Diagnostic sur la commune de CONTRE

Date de l'entretien : par téléphone le 9 mars 2017, journée d'ateliers le 29 mars 2017

1. Description générale de la gestion des eaux pluviales

Type d'assainissement : non collectif

Type de réseau : séparatif

Gestion des eaux pluviales : Les EP sont dirigées au fil d'eau par les caniveaux vers la rivière. Il y a un déversoir en face de l'église qui permet de renvoyer le ruissellement vers la rivière.

Remarques : Une grande partie de la commune semble bordurée.

2. Ouvrages et aménagements de gestion des eaux pluviales

ID	Type d'ouvrage	Précisions
Commune		
1	Avaloir	
2	Avaloir	
3	Point de rejet	Déversoir qui collecte le ruissellement et le dirige vers la rivière. Un avaloir est situé de l'autre côté de la rue.

3



3. Principaux désordres liés aux eaux pluviales constatés

ID	Fréquence	Remarques
Commune		
1	Lors des orages	La vallée de Brassy présente des ruissellements visibles par temps de pluie. Lors des gros orages, un ruissellement important descend depuis Brassy et Courcelles par la rue Brassy et la route de Courcelles, qui sont en pente et qui peuvent devenir des torrents. Le ruissellement provient aussi des champs. L'eau peut aller vers les propriétés privées. En gros de très gros orage, de la boue peut descendre directement vers les jardins des maisons sans passer par la route. Cela fait 4-5 ans que cela n'est pas arrivé. Lorsqu'il y a des eaux sauvages, le ruissellement descend la côte de Brassy, va tout droit et rentre dans les maisons. Les bouches ne suffisent alors pas pour absorber et l'eau s'accumule sur la route pendant un moment. Dans les secteurs agricoles, le ruissellement ravine et dégrade les chemins.

1



1



1



Diagnostic sur la commune de CONTY

Date de l'entretien : journée d'ateliers du 29 mars 2017

1. Description générale de la gestion des eaux pluviales

Type d'assainissement : collectif

Type de réseau : unitaire/séparatif

Gestion des eaux pluviales : Conty : réseau majoritairement unitaire, géré en DSP par SP2E

Wailly : pas de réseau de collecte des EP, les EP sont dirigées vers la STEP de Loeuilly. Une mare collecte les eaux de ruissellement à l'amont du hameau.

Luzières : pas de réseau EP, EP dirigées au fil d'eau vers la rivière.

De nombreuses saignées sont implantées le long des voiries communales et permettent de collecter les ruissellements en provenance de l'amont.

Remarques : Conty : fréquentes surcharges par temps de pluie à la station.

D'importants travaux de réaménagement du centre-bourg étaient prévus et ont été retardés afin de réaliser une étude pour déconnecter les eaux pluviales sur le centre bourg. L'étude est réalisée par l'Agence de l'eau. Il est difficile d'infiltrer dans le centre bourg, il est donc envisagé d'évacuer les eaux pluviales vers le cours d'eau via des canalisations eaux pluviales existantes.

L'Agence de l'eau avait proposé d'étudier la déconnexion des eaux pluviales sur toute la commune mais celle-ci a préféré avoir la réflexion par secteur.

La majorité des trottoirs du bourg de Conty sont imperméabilisés (macadam). Par contre un grand espace enherbé est implanté derrière la gendarmerie.

Wailly : trottoirs majoritairement enherbés

Luzières : trottoirs enherbés

2. Ouvrages et aménagements de gestion des eaux pluviales

ID Commune	Type d'ouvrage	Précisions
1	Mare	Collecte du ruissellement amont

1



3. Principaux désordres liés aux eaux pluviales constatés

ID Commune	Fréquence	Remarques
1	Très exceptionnel	Coulée de boue en septembre 2014 avec arrêté catastrophe naturelle, survenue sur le chemin Saint Martin à la suite d'un fort orage. Elle a touché la route ainsi que le sous-sol d'une maison située en contrebas et la terrasse d'une seconde. Cet évènement ne s'est jamais reproduit et était lié au sens de culture.

Monsieur le Maire indique qu'aucun dysfonctionnement relatif à la gestion des EP urbaines n'est présent dans le centre bourg.

Point sensible : La portion de territoire présente sur le versant de la Selle présente une pente importante et le Schéma Directeur d'Assainissement réalisé en 1999 par Sogeti indique que des coulées de boues et de pierres sont visibles au centre du hameau en cas d'orages violents.

Diagnostic sur la commune de COURCELLES-SOUS-THOIX

Date de l'entretien : 14/02/2017

1. Description générale de la gestion des eaux pluviales

Type d'assainissement : non collectif

Type de réseau : séparatif

Gestion des eaux pluviales : Pas de réseau de collecte des EP.

Les EP sont dirigées au fil d'eau vers un bassin d'infiltration situé au point bas du village, dans le terre-plein du carrefour entre la RD100 et la rue du Château

Les EP venant de Contre et Sentelie au nord de la commune sont absorbées par les champs ou dirigées vers la rivière.

Au sud, une partie des eaux de la Grande Rue sont dirigées vers le chemin de terre qui va vers le cimetière et qui absorbe les EP qui ne vont pas jusqu'à la rivière.

Remarques : La commune a réalisé le bordurage le long de la RD100 de manière à canaliser les EP lorsque la voirie a été refaite à l'été 2016. Auparavant les accotements absorbaient un peu le ruissellement. Les bordures ont été faites entre autres pour canaliser les EP.

De nombreux espaces verts sont présents au sein de la commune : les trottoirs enherbés, la place de la mairie ou encore le carrefour entre la RD100 et la Rue du Château. Monsieur le Maire a d'ailleurs fait part de sa volonté de garder l'ensemble de ces éléments au sein de sa commune.

Jusque là les saignées étaient entretenues par la CC du Contynois sur les voiries hors voiries départementales, avec la fusion, la question se pose de l'entretien des saignées.

2. Ouvrages et aménagements de gestion des eaux pluviales

ID Commune	Type d'ouvrage	Précisions
1	Bassin d'infiltration	Collecte des EP de la commune Va être planté
2	Saignée	Entretien régulier nécessaire car les saignées se rebouchent vite.
3	Saignée	Entretien régulier nécessaire car les saignées se rebouchent vite.
4	Saignée	Entretien régulier nécessaire car les saignées se rebouchent vite.

1



1



3. Principaux désordres liés aux eaux pluviales constatés

ID Commune	Fréquence	Remarques
1	Point sensible	La route en provenance de Belleuse est particulièrement pente et draine ainsi des volumes d'eau importants. La majorité de ces eaux part dans la grande Rue vers le bassin d'infiltration. Le reste est dirigé vers le chemin en terre situé en face menant au cimetière. De nombreuses saignées sont d'ailleurs implantées dans les bas-côtés afin de limiter l'arrivée d'eau au carrefour de la RD100. Elles sont efficaces lorsqu'elles sont entretenues.
2	Très exceptionnel	La situation de la commune en fond de vallée occasionne des ruissellements de voirie importants mais qui de façon générale n'occasionnent pas de dysfonctionnement. Ce ruissellement est particulièrement important sur la route reliant Courcelles-sous-Thoix

		à Sentelie. En effet, les chemins agricoles voisins drainent beaucoup de cailloux et de terre lors de fortes précipitations. Il est courant qu'il y ait un peu de ruissellement, de boue et de cailloux, mais il y a 2 ans, lors d'un gros orage, la route a été inondée et coupée. C'est peu courant : c'est arrivé 2 fois depuis le début du siècle.
3	Très exceptionnel	Les chemins ravinent beaucoup et peuvent faire un obstacle sur la voirie.

1



1



1



4. Divers : éléments sur le paysage, l'urbanisation, l'habitat



Trottoirs enherbés et bordures



Accotements enherbés

Diagnostic sur la commune de ESSERTAUX

Date de l'entretien : journée d'ateliers du 29 mars 2017

1. Description générale de la gestion des eaux pluviales

Type d'assainissement : non collectif

Type de réseau : séparatif

Gestion des eaux pluviales : La collecte des EP est assurée par un système de noues, présentes au niveau du rond-point de la RD1001, et de 3 mares d'infiltration.

Seule une petite partie de réseau est présente sur la partie ouest du bourg. Deux avaloirs sont implantés dans la grande Rue et dirigent les eaux par le biais d'une canalisation à la mare implantée Rue Gouvieux. Le reste des eaux de pluie de la commune est dirigé au fil d'eau.

Ainsi les eaux de la commune s'évacuent gravitairement de mare en mare jusqu'au bois bordant le château où un trou perdu collecte les eaux de pluie au niveau des glacières.

Remarques : La commune dispose actuellement d'une zone d'activités de 8 ha située le long de la Route Nationale 1.

La commune dispose de nombreux espaces verts : une grande place publique enherbée de 1,5 ha ainsi que devant le château et l'église. Les trottoirs de la commune sont également pour leur grande majorité enherbés. L'ensemble de la commune est par contre intégralement bordurée.

2. Ouvrages et aménagements de gestion des eaux pluviales

ID Commune	Type d'ouvrage	Précisions
1	Noue	
2	Mare	Les 3 mares ont été curées il y a une quinzaine d'années et sont aujourd'hui remplies de poissons. La mare a débordé une fois en 2016 lors d'un épisode exceptionnel où il a plu 3-4 jours. C'est la seule mare qui a débordé.
3	Mare	Trop plein dirigé vers la mare rue d'en bas (ouvrage 4) Les 3 mares ont été curées il y a une quinzaine d'années et sont aujourd'hui remplies de poissons
4	Mare	La mare ne retient pas l'eau et est souvent vide, elle n'a jamais débordé du fait des pertes importantes. Les 3 mares ont été curées il y a une quinzaine d'années et sont aujourd'hui remplies de poissons

5	Puits d'infiltration	Ainsi les eaux de la commune s'évacuent gravitairement de mare en mare jusqu'au bois bordant le château où un trou perdu collecte les eaux de pluie au niveau des glacières.
6	Noue	
7	Caniveau	
8	Puits d'infiltration	Des avaloirs sont situés à l'intersection des 2 rues et renvoient les EP vers le puits perdu, qui possède un trop plein qui déborde vers la place publique.
9	Puits d'infiltration	Trop plein rejeté vers la rue

2



3



4



5



3. Principaux désordres liés aux eaux pluviales constatés

ID Commune	Fréquence	Remarques
1	Résolu	Suite au remembrement réalisé dans le cadre de la réalisation de l'autoroute A16, de nombreux chemins ont été supprimés et des sens de culture ont été modifiés augmentant la canalisation des eaux de ruissellement vers le centre-bourg. Ainsi deux maisons situées dans la Grande Rue ont été inondées par quelques champs situés en amont immédiat. Les sous-sols étaient interdits mais ont été réalisés quand même, et ont été inondés. Depuis, un talus en amont des maisons a été implantées pour les protéger. Il mesure 30 mètres de long sur 2 m de haut et a été réalisé il y a 10 ans. Le ruissellement s'accumule derrière le talus et il n'y a plus eu de problème depuis.

4. Divers : éléments sur le paysage, l'urbanisation, l'habitat



Trottoirs enherbés et bordures



Trottoirs enherbés et bordures



Trottoirs enherbés et bordures



Espaces verts



Espaces verts



Espaces verts



Espaces verts



Espaces verts

Diagnostic sur la commune de FLEURY

Date de l'entretien : 22/02/2017

1. Description générale de la gestion des eaux pluviales

Type d'assainissement : non collectif

Type de réseau : séparatif

Gestion des eaux pluviales : Pas de réseau de collecte des EP.

Les EP sont canalisées par le bordurage et dirigées au fil d'eau vers des pâtures ou des aménagements.

Remarques : L'ensemble des trottoirs sur la commune sont en macadam ou en cailloux.

Monsieur le Maire précise que les bordures canalisent le ruissellement.

2. Ouvrages et aménagements de gestion des eaux pluviales

ID Commune	Type d'ouvrage	Précisions
1	Exutoire	Collecte des EP de la route de Belleuse Rejet dans la pâture via une servitude entre 2 maisons
2	Exutoire	Rejet dans la pâture
3	Fossé	Dirige les eaux de ruissellement de la rue du 8 mai (D920) vers le ruisseau des Parquets
4	Tranchée et puits d'infiltration	Collecte du ruissellement venant de la route de Belleuse et descendant jusque là La tranchée située sous la place enherbée devant la mairie absorbe le ruissellement et le dirige vers un puits d'infiltration. Le trop plein de puits ressort sur la rue.
5	Tranchée et puits d'infiltration	La tranchée est située en terrain communal et est remplie de cailloux. Elle dirige les EP vers un puits d'infiltration qui n'a pas de trop plein. L'aménagement a été réalisé car les EP s'accumulaient sur la route et allaient vers les habitations.
6	Fossé	Fossé et puits d'infiltration

1



3



3



4



5



6



1



1



1



2



2



2



4. Divers : éléments sur le paysage, l'urbanisation, l'habitat



Descente de garage



Descente de garage



Imperméabilisation importante

Diagnostic sur la commune de FOSSEMANANT

Date de l'entretien : 15/02/2017

1. Description générale de la gestion des eaux pluviales

Type d'assainissement : non collectif

Type de réseau : séparatif

Gestion des eaux pluviales : La commune dispose d'un réseau d'eaux pluviales sur quelques rues. Sur le reste de la commune, les eaux sont dirigées au fil d'eau. Un fossé d'infiltration implanté Route de Neuville est l'exutoire de l'ensemble de la commune.

Remarques : La majorité des trottoirs de la commune sont enherbés.

La commune de Fossemanant est concernée par le Plan de Prévention des Risques Inondations du canton de Conty approuvé en 2008. Selon ce document, des maisons situées entre le canal de Lamoricière et la Selle ont été inondées lors de la crue de 1999 et d'autres situées en rive gauche du lit majeur ont subi des remontées de nappe phréatique. C'est pourquoi la commune est identifiée comme soumise à un aléa moyen à fort d'inondation de plaine sur une part importante du lit majeur. La Rue du Général Leclerc particulièrement touchée par la coulée de boue de 2009 est identifiée comme secteur soumis à un aléa de ruissellement fort.

La canalisation de la rue de Neuville a une faible pente.

2. Ouvrages et aménagements de gestion des eaux pluviales

ID Commune	Type d'ouvrage	Précisions
1	Bassin d'infiltration	Collecte du ruissellement du secteur agricole amont Un grand bassin, complété par des saignées, implantés en 2010 Réalisé suite à l'évènement de 2009 Depuis la réalisation de ces bassins, la commune de Fossemanant semble préservée de la problématique des coulées de boue, même durant les orages ayant durement touchés la Somme au printemps 2016. Le bassin est rempli lors des gros orages donc il pourrait être insuffisant
2	Fossé	Collecte des EP de la commune. Le fossé se déverse dans le marais communal

		Lors de la coulée de boue de 1998, ce fossé a été fortement comblé.
3	Puits d'infiltration	Collecte ruissellement voirie du chemin de Rigauville
4	Puits d'infiltration	Collecte ruissellement voirie de la route de Prouzel
5	Saignée	Réalisé suite à l'événement de 2009 Les saignées nécessitent un entretien régulier
6	Fossé	Réalisé suite à l'événement de 2009

1



5





3. Principaux désordres liés aux eaux pluviales constatés

ID Commune	Fréquence	Remarques
1	Très exceptionnel	La commune a subi une coulée de boue en mai 2009 dans la Rue du Général Leclerc et Route de Prouzel. Elle s'est produite suite à une forte précipitation (70-80 mm en 1 heure) sur une parcelle de pommes de terre cultivée dans le sens de la pente Route de Prouzel. Le bitume des voiries a été soulevé et plusieurs habitations ont été inondées. La commune dispose pour cet événement d'un arrêté de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Cet événement s'était déjà produit en 1998 (à l'automne, lié à un champ de betterave). Le ruissellement formait un torrent sur la rue de la mairie. Ces événements ont été très impactants. Monsieur le Maire redoute à chaque orage un épisode similaire. Une étude a été réalisée suite à l'épisode de 1998 mais aucun aménagement n'a été réalisé. Des aménagements ont été faits en 2010 suite à l'épisode de 2009. Les problèmes se posent au printemps et à l'automne. Le champs de PdT est de plus un terrain argileux, alors que le reste du plateau est crayeux.

1



1



1



1



1



1



4. Divers : éléments sur le paysage, l'urbanisation, l'habitat



Trottoirs enherbés



Trottoirs enherbés

Diagnostic sur la commune de FREMONTIERS

Date de l'entretien : 20/02/2017 par téléphone

1. Description générale de la gestion des eaux pluviales

Type d'assainissement : non collectif

Type de réseau : séparatif

Gestion des eaux pluviales : Le bourg de Frémontiers et le hameau d'Uzenneville disposent chacun d'un réseau d'eaux pluviales se déversant dans le cours des Evoissons.

Remarques : Autrefois, des fossés étaient présents le long des chemins communaux et permettaient de réguler les ruissellements d'origine agricole. Ces fossés ont aujourd'hui disparus car labourés il y a quelques décennies. De même les talus du territoire communal ont été retirés il y a plusieurs décennies.

Lors de fortes précipitations, l'eau ruisselle le long des voiries qui descendent vers le village. Les chemins communaux ont été mis en macadam il y a 30-40 ans. L'employé communal réalisé des saignées ou des tranchées sur les chemins lors des fortes pluies.

La commune dispose de larges trottoirs enherbés et en cailloux.

2. Ouvrages et aménagements de gestion des eaux pluviales

ID Commune	Type d'ouvrage	Précisions
0		

3. Principaux désordres liés aux eaux pluviales constatés

ID Commune	Fréquence	Remarques
1	Lors des orages	Un ruissellement très important descend de la route d'Amiens : il y a 1 km de descente et il n'y a rien pour retenir l'eau. Le ruissellement dévale la route en torrent et arrive dans le village, inondant la route et apportant des cailloux, créant un danger pour la circulation des voitures. La commune a fait des demandes au département qui a fait des saignées, mais celles ci ne sont pas

		entretenu par le département et elles sont comblées rapidement du fait du passage des tracteurs. C'est le désordre le plus impactant de la commune.
2	Lors des orages	Un second défaut d'évacuation est constaté au niveau du n°33 de la Rue du 7 juin 1940 à l'origine d'inondation de voirie durant quelques heures, dangereuse pour des automobilistes. Ce phénomène peut se produire plusieurs fois par an, à chaque forte pluie. Une bouche d'égout se rejette dans un champ (qui était auparavant une pature). Il arrive que l'agriculteur accroche le tuyau et le bouche. L'eau ne peut alors plus s'évacuer et inonde la route. L'employé communal doit alors aller déboucher le tuyau. La DDTM a préconisé de tout refaire mais la commune ne peut pas se permettre ce coût actuellement.

1



1



1



1



2



Diagnostic sur la commune de LOEUILLY

Date de l'entretien : 15/02/17

1. Description générale de la gestion des eaux pluviales

Type d'assainissement : collectif

Type de réseau : séparatif

Gestion des eaux pluviales : La commune dispose d'un assainissement collectif par le biais d'un réseau séparatif (fermier Veolia). Un réseau de collecte pour les eaux pluviales est implanté dans une partie de la commune. Pour le reste de la commune, les eaux pluviales sont dirigées au fil d'eau. Les eaux de pluies sont ensuite dirigées à la rivière de la Selle.

Remarques : De nombreuses saignées sont réalisées le long des talus tous les 50 à 70 cm permettant de retenir efficacement une partie des ruissellements.

La commune de Loeuilly est concernée par le Plan de Prévention des Risques Inondations du canton de Conty approuvé en 2008. Bien que non opposable actuellement pour vice de forme après décision de la cours de cassation de Douai en 2012, la commune est identifiée comme soumise à un aléa de ruissellement important sur certains sur les secteurs précédemment cités notamment.

La commune a pour projet d'étendre le réseau EP, notamment pour remédier aux problèmes connus sur la rue principale.

Entre 2000 et 2010, des haies ont été replantées ; certaines sont toujours là et d'autres non.

Des agriculteurs ont arasé des talus. Les talus sont inscrit dans le PLU mais cela ne suffit pas toujours pour assurer leur maintien.

Il y a moins de problème au niveau de l'axe identifié dans le PPRI, et pas de ruissellement au niveau du vallon.

Les agriculteurs ont rapporté qu'il y avait des coulées de boue dans les champs.

2. Ouvrages et aménagements de gestion des eaux pluviales

ID Commune	Type d'ouvrage	Précisions
1	Bassin d'infiltration	Bordures percées pour diriger le ruissellement vers le bassin. Les trous se bouchent facilement car le ruissellement agricole est chargé de terre. Le bassin ne se remplit que lors des gros orages.

3. Principaux désordres liés aux eaux pluviales constatés

ID	Fréquence	Remarques
Commune		
1	Lors des orages	La RD8, tant sur la partie Rue de Conty que sur la partie Rue d'Amiens, réceptionne des arrivées d'eaux importantes que les avaloirs implantés le long ne parviennent pas à gérer provoquant, lors de fortes précipitations, occasionnant des inondations de voirie à l'origine une gêne pour les usagers. Quand il pleut, il y a des flaques sur la route. Des saignées ont été réalisées sur toutes les voiries qui descendent vers le centre bourg. La route a été refaite dans les années 70 et une traversée de route a été retirée.
2	Lors des orages	Le Quartier de l'Outre-l'eau réceptionne également des arrivées d'eau boueuses lors de fortes intempéries. Le ruissellement important abîme les chemins.

1



1



2



4. Secteurs sensibles potentiels

Un secteur d'urbanisation potentielle apparaît sensible vis-à-vis du ruissellement : il est situé en bord de voirie identifié dans le PPRI ruissellement. La commune prévoit donc une marge de recul par rapport à la voirie.

Pour le secteur situé à proximité de la rivière, la commune souhaiterait imposer une noue en fond de terrain pour gérer les EP.



5. Divers : éléments sur le paysage, l'urbanisation, l'habitat



Espace vert



Accotements enherbés

Diagnostic sur la commune de MONSURES

Date de l'entretien : 22/02/2017

1. Description générale de la gestion des eaux pluviales

Type d'assainissement : non collectif

Type de réseau : séparatif

Gestion des eaux pluviales : Le bourg de Monsures dispose d'un réseau d'eaux pluviales uniquement au sein des Rues du Pont, de l'église et de Croissy. Pour le reste, les eaux sont directement dirigées au fil d'eau. L'ensemble des eaux pluviales de la commune sont déversées à la Selle.

Les eaux pluviales du hameau de l'Estoc sont dirigées au fil d'eau vers le bourg de Monsures via la RD109.

Remarques : Une ancienne mare était implantée au croisement entre les Rues de l'église et de l'abreuvoir. Aujourd'hui deux maisons mitoyennes occupent son emplacement. Le hameau de l'Estoc possédait également une mare aujourd'hui rebouchée le long de la RD210.

La CA80 envisage d'implanter des haies mais la commune considère que ça ne réglerait pas les problèmes de ruissellement car l'eau provient surtout des routes et moins des champs.

2. Ouvrages et aménagements de gestion des eaux pluviales

ID Commune	Type d'ouvrage	Précisions
1	Mare	La mare est colmatée et ne joue pas son rôle de tampon. Elle a été curée par la commune il y a une dizaine d'années. Lorsqu'elle est curée elle peut absorber 30 mm.
2	Bassin d'infiltration	Le bassin est colmate et ne joue pas son rôle de tampon. Ce bassin a été réalisé lors du curage de la mare située en aval.
3	Fossé	Rejette vers la rivière

1



3



3. Principaux désordres liés aux eaux pluviales constatés

ID Commune	Fréquence	Remarques
1	Lors des orages	Les eaux en provenance de l'amont sont dirigées vers la Rue du château. Lors d'épisodes pluvieux intenses les arrivées d'eau en provenance de ce secteur peuvent être importantes. Selon la période de l'année où se produisent ces ruissellements, l'eau charriée peut être boueuse. Le volume transité est amplifié par le déversement des eaux pluviales du château sur ce même secteur. Auparavant des saignées permettaient de diriger ces eaux dans le bois du château. Ces eaux sont ensuite dirigées au fil d'eau vers la Rue de Conty. Leur vitesse occasionne une saturation des avaloirs à l'origine d'inondation de la chaussée durant 1 à 2 heures (environ 30 cm d'eau). Ce phénomène est aggravé par l'ennoiment de la canalisation pluviale dans la rivière lors des fortes pluies.

2	Lors des orages	Plusieurs saignées sont implantées le long de la route reliant l'Estoc au bourg de Monsures afin de collecter les eaux qui y transitent mais elles sont rapidement saturées lors des épisodes pluvieux. En effet, cet axe collecte, en plus des eaux de l'Estoc, les eaux de ruissellement en provenance d'une parcelle cultivée légèrement en pente le long de la RD109 (direction de Rogy), du chemin de terre voisin et du ruissellement de voirie sur la RD210 en provenance de Tilloy-les-Conty. Ce ruissellement occasionne l'inondation des sous-sols des deux maisons mitoyennes situées à l'emplacement de l'ancienne mare (au croisement entre les rues de l'église et de l'abreuvoir) ainsi que de la voirie de la portion de la Rue de l'église située juste en aval.
3	Lors des orages	Un fossé est implanté au sein de la propriété du 3 Rue de l'église. Une canalisation permet de franchir la coulée verte pour le relier à un fossé situé en aval jusqu'à la rivière. Ce fossé souffre d'un colmatage et limite l'évacuation des eaux en provenance de la Rue du cimetière occasionnant l'inondation de la Rue de l'église en amont du croisement avec la Rue du cimetière.
4	Très exceptionnel	Le carrefour entre les Rues de l'église, du Pont et de Croissy étant surélevé par rapport à la Rue de Croissy, les eaux de celui-ci de déverse vers cette dernière aggravant les inondations par remontée de nappe présentes dans ce secteur.

2



2



2



2



2



2



2



3



4. Divers : éléments sur le paysage, l'urbanisation, l'habitat



Emplacement de l'ancienne mare

Diagnostic sur la commune de NAMPS-MAISNIL

Date de l'entretien : 21/02/17

1. Description générale de la gestion des eaux pluviales

Type d'assainissement : collectif

Type de réseau : unitaire/séparatif

Gestion des eaux pluviales : Namps-au-Mont : réseau unitaire et mare qui récupère les eaux en amont

Namps-au-Val : réseau séparatif. Les EP sont en partie renvoyées vers la mare et en partie vers la station d'épuration de Namps au Mont avec les EU via un poste de refoulement.

Taisnil : réseau EP dirigé vers la mare. Trop-plein vers un fossé

Rumaisnil : quelques canalisations EP, ou dirigées au fil d'eau – rejet des EP vers la mare

Remarques : Malgré la position de la commune vis-à-vis de nombreux axes de ruissellement, celle-ci ne souffre pas de problème de ruissellement agricole probablement grâce au maintien de nombreux talus et haies ainsi qu'un parcellaire de taille relativement modeste. Certains talus et certaines haies ont cependant été enlevés, et des pâtures ont été transformées en cultures, ce qui cause plus de ruissellement.

Une nouvelle STEP va être construite dans le vallon pour les eaux de Namps au Val et Namps au Mont. La STEP existante ne sera plus utilisée. Il y aura alors des déversoirs d'orage et un bassin de rétention des eaux pluviales. Namps au Val va être raccordé mais Namps au Mont ne sera raccordé qu'en 2020 car il y a un blocage par la voie SNCF.

Namps-au-Val : Lors de la réalisation du PLU, des aménagements de rétention des ruissellements ont été projetés en amont des secteurs bâtis. La commune n'a pas réalisé le bassin de gestion des eaux pluviales prévu mais une saignée de taille importante qui selon Madame le Maire permet de collecter une part importante des ruissellements et soulage ainsi la commune.

2. Ouvrages et aménagements de gestion des eaux pluviales

ID Commune	Type d'ouvrage	Précisions
1	Mare	Namps-au-Mont
2	Mare	EP Namps au Val
3	Fossé	Ralentir le ruissellement descendant sur les voiries

4	Fossé	Ralentir le ruissellement descendant sur les voiries
5	Tranchée	Ralentir le ruissellement descendant sur les voiries
6	Drainage	Ralentir le ruissellement descendant sur les voiries
7	Fossé	Ralentir le ruissellement descendant sur les voiries
9	Drainage	Ralentir le ruissellement descendant sur les voiries
10	Fossé	Ralentir le ruissellement descendant sur les voiries
11	Saignée	Ralentir le ruissellement descendant sur les voiries
12	Fossé	Ralentir le ruissellement descendant sur les voiries
13	Mare	
14	Fossé	
15	Mare	

1



2



11



11



13



14



15



15



3. Principaux désordres liés aux eaux pluviales constatés

ID	Fréquence	Remarques
Commune		
1	Point sensible	La modélisation réalisée en 1998 sur le réseau unitaire de Namps-au-Mont a mis en évidence des insuffisances de capacité de réseau dès les pluies de retour 2 ans, au niveau de la rue Morelle et de la rue d'en bas (RD 61) au voisinage du regard R15.
2	Point sensible	D'après le diagnostic réalisé dans le cadre du schéma directeur d'assainissement réalisé en 2013, de nombreux branchements d'eaux pluviales sont présents sur le réseau d'eaux usées de Namps-au-Val.
3	Lors des orages	Taisnil : le ruissellement part vers les habitations au niveau du point bas, mais il est vite évacué
4	Lors des orages	Namps au Val se situe dans un creux et beaucoup de ruissellement descend par les routes en pente et s'accumule dans le centre du village. La commune se rend compte qu'elle a trop borduré et que le ruissellement est donc plus important à arriver dans le village. Elle souhaiterait retirer des bordures mais les habitants sont réticents. En particulier, des apports d'eau importants en provenance du Mont de Conty parviennent au croisement entre le chemin rural et la Rue de la chapelle à l'entrée de la commune. Dans les années 2000, en raison d'inondations régulières de maisons situés au point bas du village par du ruissellement de voirie, des travaux de bordurage ont été menés sur la RD38. Lors de ces opérations, plusieurs aménagements de gestion des eaux pluviales ont été implantés. Les grandes grilles en bas de la rue de Namps au Mont, mais de l'autre côté les avaloirs ont été mal faits et n'absorbent pas tout le ruissellement. Lors des forts orages, la route est inondée.
5	Lors des orages	Rumaisnil : La chaussée de la Rue de la mare à chanvre souffre d'un défaut de conception compliquant l'arrivée de l'eau à la mare et occasionnant lors de fortes pluies l'inondation de la parcelle située à côté de la mare. Il pourrait être intéressant de bordurer pour guider le ruissellement car l'eau inonde la route et va vers les habitations en contrebas. Depuis que la rue de l'Eglise a été bordurée, le ruissellement arrivant dans la rue principale est plus important.
6	Lors des orages	Namps au Mont : il n'y a pas de bordures et rien pour gérer les EP, la voirie est inclinée vers les habitations qui reçoivent de l'eau. Une étude a

été faite pour voir comment régler le problème mais la commune n'a pas les moyens financiers de faire les travaux. La voirie n'aurait pas dû être conçue ainsi.

3



4



4



4



5



5



6



6



6



4. Divers : éléments sur le paysage, l'urbanisation, l'habitat



Namps au Mont



Namps au Mont



Namps au Val



Namps au Val



Rumaisnil



Rumaisnil



Rumaisnil

Diagnostic sur la commune de NAMPTY

Date de l'entretien : 21/02/2017

1. Description générale de la gestion des eaux pluviales

Type d'assainissement : non collectif

Type de réseau : séparatif

Gestion des eaux pluviales : EP dirigées au fil d'eau vers point bas rue de la Mairie où avaloirs renvoient à la Selle

Remarques : PPRI ruissellement

L'ensemble des accotements de la commune ainsi que la place communale sont enherbés. La commune a le projet de replanter des haies. Le PPRI doit être pris en compte pour les constructions même s'il a été cassé. Dans le lotissement, les maisons ont dû être reculées de 15 m par rapport à la rue, et en hauteur. Le ruissellement est surtout observé à partir de la mairie mais il est bien absorbé et ne pose pas de problème.

2. Ouvrages et aménagements de gestion des eaux pluviales

ID Commune	Type d'ouvrage	Précisions
1	Avaloir	3 avaloirs qui collectent les EP de la commune au fil d'eau et le renvoie vers la Selle. La localisation de la canalisation n'est pas très bien connue. De gros avaloirs ont été faits et ont résolu le problème.
3	Fossé	Collecte du ruissellement agricole Les eaux sont ensuite dirigées dans un chemin derrière des maisons. Ce fossé n'a été sollicité qu'une seule fois, en mai 2009, lors de l'orage ayant occasionné une coulée de boue sur Fossemanant. La pature en face a été inondée par 30-40 cm d'eau. Le chemin permet d'évacuer le trop plein vers le champ.
4	Noue	Avaloir et traversée de route puis d'une propriété, ressort un peu plus loin sur la route. Un avaloir permet ensuite de diriger la rivière.
2	Fossé	Dirige vers la pature derrière les maisons
5	Noue	Avaloir et rejet vers le champ
6	Noue	
7	Noue	

5



6



3. Principaux désordres liés aux eaux pluviales constatés

ID Commune	Fréquence	Remarques
1	Très exceptionnel	Lors d'un orage important en avril 2016, une coulée de boue s'est produite sur la RD8 au niveau du lieu-dit Rigouville sur la voirie ainsi que dans le garage et le sous-sol de la propriété. La noue et la canalisation présentes n'ont pas suffi. L'axe de ruissellement situé en face de ce dysfonctionnement est d'ailleurs identifié comme présentant un aléa moyen de ruissellement dans le PPR Inondation et Ruissellement du Canton de Conty. Le ruissellement venait des champs qui venaient d'être ensemencés. La coulée de boue est allée au delà de la rivière. C'est arrivé 2 fois.

2	Résolu	La maison était inondée par le ruissellement – plus de problème depuis les aménagements de la route dans les années 70.
---	--------	---

1



1



1



4. Divers : éléments sur le paysage, l'urbanisation, l'habitat



Accotements enherbés



Lotissement respectant le PPRI



Lotissement respectant le PPRI



Lotissement respectant le PPRI,
surfaces imperméabilisées



Lotissement respectant le PPRI

Diagnostic sur la commune de NEUVILLE-LES-LOEUILLY

Date de l'entretien : 21/02/2017

1. Description générale de la gestion des eaux pluviales

Type d'assainissement : non collectif

Type de réseau : séparatif

Gestion des eaux pluviales : Réseau EP sur rues Paul Dulain et Noël Brassart, conduit les EP vers la Selle. Le reste des EP est dirigé au fil d'eau.

EP de la rue du Moulin dirigées vers un ru présent dans le lit majeur prenant sa source au niveau du château.

Remarques : La majorité des trottoirs de la commune sont enherbés et divers espaces verts sont présents : devant l'église, à l'entrée de la Salle des fêtes ainsi que le long de la RD.

La commune envisage également d'implanter une mare au niveau de la coulée verte.

La commune de Neuville-les-Loeuilly est concernée par le Plan de Prévention des Risques Inondations du canton de Conty. Selon le PPRI, le terrain en bord de voirie devant la ferme est inconstructible, alors qu'il n'apparaît pas sensible au ruissellement selon Monsieur le Maire.

Au dessus du cimetière, un agriculteur a replanté 2 ou 3 lignes de haie.

	
Evacuation vers le ru : Caniveau relié à une plaque d'égout et débouchant vers le tuyau enterré	Sortie du tuyau diamètre 30 cm dans l'extrémité du ru

2. Ouvrages et aménagements de gestion des eaux pluviales

ID	Type	Précisions
Commune	d'ouvrage	
1	Fossé	Implanté suite à une coulée de boue en 2009

1



1



3. Principaux désordres liés aux eaux pluviales constatés

ID	Fréquence	Remarques
Commune		
1	Très exceptionnel	Fossé (ru) souffrait d'un défaut d'entretien important à l'origine d'un défaut d'évacuation et de stagnation sur la chaussée (10-15 cm). Un entretien régulier est nécessaire pour que la canalisation depuis la rue puisse évacuer les EP.

2	Très exceptionnel	Coulée de boue importante survenue en 2009, pour laquelle la commune dispose d'un arrêté de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. En effet, suite à un orage violent sur une culture de maïs, plus de 60-80 cm de boue sont parvenus dans le village dans la Rue Paul Dulin et l'impasse du Moulin inondant plusieurs maisons, la salle des fêtes et ancienne auberge. Lors des orages ou des fortes pluies, il n'y a pas de problème particulier. La coulée de boue ne s'est produite qu'une fois. La commune a envisagé de faire des travaux pour éviter une nouvelle coulée de boue. Le département a proposé de faire des saignées et un bassin sur la RD61 en amont du village. Des saignées existent mais le bassin n'a pas été fait. La commune préfère maintenant attendre la prise de compétence GEMAPI par la CC et l'éventuel transfert de la compétence ruissellement à l'ASA en charge de l'entretien de la rivière (qui n'a pas la compétence ruissellement actuellement). Depuis, le pont sur le ru a un défaut de conception et se bouche, ce qui entraîne le remplissage de l'impasse en amont. La moindre branche ou accumulation de feuilles provoque un bouchon lors d'une grosse pluie : l'eau monte et inonde une partie de la route, le temps que le niveau de l'eau dépasse la hauteur du caniveau pour passer par le caillebotis du pont.
3	Très exceptionnel	La conjonction de la route, de la vallée et du chemin agricole apporte beaucoup de ruissellement.
4	Très exceptionnel	La voirie entre Neuville et Nampty peut être inondée. C'est arrivée 3 fois sur les 30 dernières années, dont en 2010 sur 400-500 mètres.

1



1

A été curé récemment :
risque potentiel de se
boucher avec les « eaux
chargées »



1

Curage fait entre 30 et
40 cm sous le niveau
bas de la buse.



2



2



2



2



2



2



2



3



3

Axe de ruissellement
 possible : chemin allant du
 carrefour route de Taisnil /
 rue Noé Brassart vers le
 cimetière



4. Secteurs sensibles potentiels

- Les dents creuses identifiées dans le cadre du PPRI sont en contrebas par rapport à la route et apparaissent sensibles au ruissellement selon Monsieur le Maire.
- La zone proposée par Quartier Libre pour la construction d'un lotissement (6-7 maisons) n'est pas zonée dans le PPRI mais la commune se pose la question de sa sensibilité au ruissellement. Lors de l'épisode de coulée de boue de 2009, la coulée de boue est passée dans la rue et atteint la cuvette située à ce niveau. La pâture a permis d'éponger une grosse part du ruissellement, et il y a un peu d'eau dans la pâture lors des fortes pluies (mais pas d'inondation conséquente). Le conseil municipal doit décider lundi 27/02 s'il souhaite envisager une urbanisation sur ce secteur. Monsieur le Maire souhaite un avis sur le risque ruissellement.





5. Divers : éléments sur le paysage, l'urbanisation, l'habitat



Descente de garage



Ferme où construction interdite du fait du PPRI

Diagnostic sur la commune de ORESMAUX

Date de l'entretien : 14/02/17

1. Description générale de la gestion des eaux pluviales

Type d'assainissement : collectif

Type de réseau : unitaire

Gestion des eaux pluviales : EP de la commune sont dirigées vers le réseau unitaire

1 DO juste avant la lagune

Remarques : La commune dispose d'un tour de ville et de bas-côtés verdoyants qui participent amplement au cadre de vie rural et sont une réponse à la gestion des eaux superficielles. Les élus souhaitent poursuivre cette politique de trottoirs enherbés.

Jusqu'au début du XXème siècle la commune disposait de 8 mares aujourd'hui rebouchées.

Suite à une étude, une canalisation a été implantée en amont du DO et la nouvelle station a été construite (2010). Un curage de la lagune de finition a été effectué en 2015. Les autres préconisations n'ont pas été réalisées.

Depuis 2006, les réseaux d'assainissement sont également entretenus par tranche tous les trimestres de façon à ce que l'intégralité de la commune soit réalisée annuellement (contrat avec l'entreprise SPEE à Conty pour l'entretien du réseau et des avaloirs). Selon Madame la Maire, depuis la mise en place de cette pratique, les dysfonctionnements rencontrés par la commune sont bien moins importants.

Selon Madame le Maire, il n'y a jamais de surverse au niveau du DO.

Le sol est argileux et il est difficile d'infiltrer.

Des photos des anciennes mares ont été transmises par la commune.

2. Ouvrages et aménagements de gestion des eaux pluviales

ID Commune	Type d'ouvrage	Précisions
1	Bassin de rétention	Bassin de stockage restitution (bassin d'orage) en aval du DO Le système des 2 lames du DO reste peu efficace. Le bassin est sollicité à chaque évènement pluvieux. Il se salit rapidement et l'étanchéité par bache ne facilite pas son nettoyage.
2	Bassin de rétention	Bassin de stockage des EP en aval du DO Le bassin est peu alimenté.

3	Noue	Noues d'infiltration des eaux pluviales (unitaires en aval du DO)
----------	-------------	--

3. Principaux désordres liés aux eaux pluviales constatés

ID Commune	Fréquence	Remarques
1	Lors des orages	Lors de précipitations importantes, des stagnations d'eau se produisent sur le chemin du Priez (en allant vers Loeuilly) occasionnant sa dégradation. La commune fait régulièrement recréer le fossé latéral mais ce dernier est rebouché par l'agriculteur voisin.
2	Très exceptionnel	L'ancienne mare de la rue des Coulottes se reforme naturellement lors des orages en raison d'un défaut d'évacuation du réseau existant. Dans le PLU, des parcelles rue des Carolines sont protégées et rendues inconstructibles au cas où de l'eau s'y accumule.
3	Lors des orages	La bouche d'égout se soulève lors des orages et la rue est inondée. Cela dure généralement 15-20 minutes.
4	Lors des orages	La bouche d'égout se soulève lors des orages et la rue est inondée. Cela dure généralement 15-20 minutes.
5	Résolu	Dans l'étude diagnostic des réseaux de collecte réalisée en 2006 par ACTEA, des insuffisances hydrauliques engendrant des débordements dans la Rue des Coulottes en aval de la rue de l'église et de la rue Mamou, la Rue de Grattepanche et la Rue de la Fontenelle ont été constatées à partir de l'occurrence 5 ans. Pour remédier aux risques de débordements jusqu'à l'occurrence décennale, l'étude préconise le renforcement des collecteurs dans ces secteurs. Selon Madame le Maire, les problèmes étaient liés à l'entretien du réseau qui n'était pas réalisé.
6	Point sensible	Les bilans de pollution effectués par le SATESE en 2015 montrent que la station souffre de surcharges et des départs de boues sont fréquemment constatés par temps de pluie. Pour Madame le Maire, le seul problème sur la station concerne les noues en fin de circuit. Il est possible qu'il n'y ait pas assez de noues et la commune envisage d'en ajouter. L'étude de 2006 a identifié 8,8 ha de surface active.

2



3



4



4. Secteurs sensibles potentiels

L'ancienne mare de la rue des Coulottes se reforme naturellement lors des orages en raison d'un défaut d'évacuation du réseau existant. Dans le PLU, des parcelles rue des Carolines sont protégées et rendues inconstructibles au cas où de l'eau s'y accumule



5. Divers : éléments sur le paysage, l'urbanisation, l'habitat



Espace vert



Accès à une parcelle non
imperméabilisé



Trottoirs enherbés



Trottoirs enherbés



Surfaces imperméabilisées



Surfaces imperméabilisées



Surfaces imperméabilisées

Diagnostic sur la commune de PLACHY-BUYON

Date de l'entretien : 23/02/17

1. Description générale de la gestion des eaux pluviales

Type d'assainissement : collectif

Type de réseau : unitaire/séparatif

Gestion des eaux pluviales : Le réseau d'assainissement est mixte : une partie est en unitaire et une partie en séparatif. Des bassins d'orage et un déversoir d'orage sont situés à l'emplacement de l'ancienne station pour évacuer le trop plein du réseau unitaire.

Une mare collecte les EP sur le hameau de Buyon

Des servitudes permettent de renvoyer les EP des voiries vers la Selle..

Noues et puits d'infiltration permettent d'absorber le ruissellement qui descend ainsi que le ruissellement des résidences.

Remarques : Une nouvelle STEP a été mise en service en décembre. L'ensemble des EU de la commune y sont raccordées. Elle a pour objectif de desservir également Bacouel-sur-Selle et Prouzel.

La totalité des rues urbanisées a fait l'objet d'un bordurage pour canaliser les eaux de ruissellement.

Dans le PLU de la commune réalisé en 2009, une identification des axes de ruissellement sur le territoire communal a été réalisée à titre préventif.

Le hameau de Buyon ne présente pas de problème ou de risque car il est situé en hauteur et le ruissellement part vers la vallée.

2. Ouvrages et aménagements de gestion des eaux pluviales

ID Commune	Type d'ouvrage	Précisions
1	Mare	Restaurée il y a quelques années Le trop-plein de cette mare est dirigé dans un bassin de décantation situé en arrière des maisons en propriété privée. Elle a été plantée de roseaux.
2	Bassin de décantation	Exutoire du trop-plein de la mare, en terrain avec le réseau situé en propriété privée (servitude).
3	Fossé	Collecte des EP pour les renvoyer vers la Selle
4	Puits d'infiltration	Collecte du ruissellement et des EP des lotissements

5	Noue	Collecte du ruissellement et des EP des lotissements
6	Noue	Collecte du ruissellement et des EP des lotissements
7	Bassin	Collecte le ruissellement de l'autoroute et traite les hydrocarbures
8	Bassin de rétention	2 bassins d'orage connectés au réseau et qui retournent vers la STEP, complément du déversoir d'orage

1



6





3. Principaux désordres liés aux eaux pluviales constatés

ID Commune	Fréquence	Remarques
1	Très exceptionnel	En 2009, la commune a subi une coulée de boue en provenance de Prouzel à l'origine d'inondation au sein des caves située au croisement entre la Rue Ecce d'Homo et la RD162. L'évènement était peut être lié au sens et au type de culture. Le champ est en hauteur par rapport aux habitations. Monsieur le Maire ne souhaite plus urbaniser dans ce secteur compte tenu du risque. Un terrain notamment faisait l'objet de projets d'urbanisation mais il a été inondé par la coulée de boue.



1



1



1



4. Secteurs sensibles potentiels

- La Rue de Clabaudois en raison du ruissellement en provenance du Bosquet de Camont
- Un ruissellement important emprunte le chemin communal venant du bosquet de Camont

- Un secteur est identifié pour la construction d'un lotissement. Il est situé à proximité d'un axe de ruissellement artificiel, cependant, il ne présente a priori pas de risque car il est légèrement surélevé par rapport au chemin qui canalise le ruissellement et qui est encaissé

5. Divers : éléments sur le paysage, l'urbanisation, l'habitat



Espaces verts



Voirie d'un lotissement

Diagnostic sur la commune de PROUZEL

Date de l'entretien : 15/02/2017

1. Description générale de la gestion des eaux pluviales

Type d'assainissement : non collectif avec projet collectif

Type de réseau : séparatif

Gestion des eaux pluviales : La commune dispose d'un réseau d'eaux pluviales dans plusieurs secteurs. Les eaux pluviales du haut de la commune sont drainées vers un bassin d'orage de 2 400 m³. Un deuxième bassin de 600 m³ récupère les eaux du bas de la commune. Le lotissement de la commune dispose d'un réseau d'eaux pluviales indépendant qui se déverse dans les rieux avant de rejoindre la rivière.

Remarques : La vallée au Gaine a été identifiée comme soumise à un aléa faible de ruissellement dans le cadre du PPRI du Canton de Conty. La rue principale du village, la Rue du Général Leclerc, est, elle, concernée par un aléa fort de ruissellement en raison de son positionnement dans l'axe d'une combe.

La place publique de la commune ainsi que de nombreux trottoirs sont enherbés.

D'après Monsieur le Maire, aucun ruissellement n'est constaté dans la vallée au Gaine du fait de la présence de la craie.

Du fait du peu de pente de la rue de la Gare, on peut constater des flaques d'eau lors des orages.

2. Ouvrages et aménagements de gestion des eaux pluviales

ID Commune	Type d'ouvrage	Précisions
1	Bassin de rétention	Collecte des EP du haut de la commune 2400 m ³ Ce bassin est surdimensionné et est par conséquent très majoritairement à sec. Il a été réalisé suite à des problèmes de ruissellement qui ont été connus. Il est situé en terrain privé et ne pose pas de problème.
2	Bassin de rétention	Collecte des EP du bas de la commune 600 m ³ Le trop-plein de ce bassin est dirigé dans les jardins voisins puis vers la partie basse du village avant de rejoindre les rieux puis la Selle, par le biais d'un drain (tuyau percé) sur 100m.

Le bassin peut être un peu limite lors des gros orages, par exemple 80 mm en 30 min en 2009 : le bassin a commencé à déborder.

Il n'a débordé qu'une seule fois.

1



3. Principaux désordres liés aux eaux pluviales constatés

ID Commune	Fréquence	Remarques
1	Résolu	La Rue du Général Leclerc produit du ruissellement de voirie important. Les avaloirs situés face à la mairie ainsi que ceux situés au niveau du monument aux morts ne parvenaient pas à gérer l'ensemble de ces eaux occasionnant l'inondation de maisons voisines. Ce phénomène est d'autant amplifié par la pente de la rue accélérant l'écoulement. Lors de la pluie exceptionnelle de 2009, une habitation a été inondée. Afin de remédier à ce problème, la commune a doublé les avaloirs en place et a réalisé un bassin surdimensionné. Depuis la réalisation de ces travaux ces dysfonctionnements ne se sont pas reproduits. Le ruissellement sur la commune ne vient pas des champs mais des surfaces imperméabilisées.

4. Divers : éléments sur le paysage, l'urbanisation, l'habitat



Espace vert



Lotissement contemporain



Lotissement contemporain



Lotissement contemporain



Lotissement contemporain

Diagnostic sur la commune de SENTELIE

Date de l'entretien : 15/02/2017

1. Description générale de la gestion des eaux pluviales

Type d'assainissement : non collectif

Type de réseau : séparatif

Gestion des eaux pluviales : Quelques canalisations, notamment sur la route départementale, collectent les eaux pluviales. Le reste est dirigé au fil d'eau. Les EP sont rejetées vers une pâture située Rue de Bergicourt puis vers la vallée de Bergicourt.

Remarques : Monsieur le Maire a indiqué que des hangars de taille importante sont implantés à l'entrée du village en provenance de Brassy. Les eaux de pluies générées par ces surfaces sont directement rejetées au fil d'eau. Des hangars agricoles importants situés derrière l'église récupèrent leurs eaux de pluie et leur trop-plein est ensuite envoyé vers la route.

Des mares se trouvaient auparavant sur la commune et ont été rebouchées.

Les trottoirs de la commune sont enherbés

2. Ouvrages et aménagements de gestion des eaux pluviales

ID Commune	Type d'ouvrage	Précisions
1	Noue	Ruissellement agricole et voirie
2	Puits d'infiltration	Ruissellement agricole et voirie Cailloux à l'intérieur - il n'est pas suffisant pour absorber toutes les eaux, notamment celles venant des hangars
3	Bassin d'infiltration	Ruissellement agricole et voirie
4	Point de rejet	Collecte des EP de la commune Rejet vers pâture puis vallon
5	Bassin d'infiltration	Créé récemment

1



3



3. Principaux désordres liés aux eaux pluviales constatés

ID Commune	Fréquence	Remarques
1	Lors des orages	Le carrefour de la mairie réceptionne les eaux d'une très grosse partie du village (3/4 au niveau de ce point bas). Lors de fortes précipitations, les canalisations en place (diamètre 300) ne parviennent pas à gérer les volumes. Le carrefour est ainsi inondé par 15 cm d'eau sur une quinzaine de mètres durant une trentaine de minutes occasionnant des problèmes de sécurité pour les usagers. Les hangars agricoles représentent notamment des surfaces imperméabilisées importantes et apportent du ruissellement important

		L'emplacement des anciennes mares et le carrefour sont inondés pendant environ 1h. Monsieur le Maire souhaiterait régler le problème en installant une canalisation de diamètre supérieur.
2	Lors des orages	Une coulée de boue s'est produite il y a quelques années sur la RD138 en allant vers Brassy au niveau du chemin Marmeleet. L'eau s'accumule lors des gros orages et une flaque d'eau se forme au niveau de l'intersection. L'infiltration n'est pas très importante sur le secteur. Le sens de labour induit un ruissellement qui est dirigé vers la route, qui dirige ensuite le ruissellement vers le point bas.
3	Lors des orages	Un peu d'eau s'accumule sur la route mais elle est évacuée assez vite.

1



1



1



2



2



2



4. Divers : éléments sur le paysage, l'urbanisation, l'habitat



Espace vert



Espace vert



Trottoirs non imperméabilisés



Hangars



Rue refaite sans bordures



Rue refaite sans bordures



Absence de bordures



Bordures

Diagnostic sur la commune de THOIX

Date de l'entretien : 21/02/2017

1. Description générale de la gestion des eaux pluviales

Type d'assainissement : non collectif

Type de réseau : séparatif

Gestion des eaux pluviales : Quelques canalisations renvoient vers la rivière. Le reste est collecté au fil d'eau. L'ensemble des eaux de pluie est dirigée vers la rivière des Parquets.

Il y a beaucoup de sources dans le village.

Remarques : Présence de bétouilles en zone agricole au niveau des chemins agricoles

La commune dispose de trottoirs en grande partie enherbés ainsi que de deux places enherbées.

Monsieur le Maire a indiqué que l'ensemble des habitations de la commune était implanté 1 mètre au-dessus du niveau moyen des chaussées ce qui permet de les préserver.

3 vallées se rejoignent au niveau de Thoix : la vallée d'Offoy avec beaucoup de résurgences, une vallée sèche et la vallée du Puits concernée par le phénomène des eaux sauvages (un côté plutôt bois et champs, l'autre plutôt taillis).

Les agriculteurs ont retiré haies, talus, etc.

2. Ouvrages et aménagements de gestion des eaux pluviales

ID	Type	Précisions
Commune	d'ouvrage	

3. Principaux désordres liés aux eaux pluviales constatés

ID	Fréquence	Remarques
Commune		
0	0	Malgré sa position de cuvette, selon l'entretien réalisé, la commune de Thoix ne rencontre pas de problématique récurrente liée aux eaux pluviales.

- 1** Très exceptionnel Commune sujette au phénomène d' « eaux sauvages » lors de précipitations importantes (notamment en septembre) ou suite à la fonte des neiges en provenance de l'Oise par la vallée du Puits occasionnant une inondation de la chaussée de 50 cm à 1 m de haut durant quelques heures. Ce phénomène se serait produit 15 fois en une centaine d'années. Selon la période de l'année où ce phénomène survient l'eau charriée peut être boueuse.

Le ruissellement s'infiltré pourtant beaucoup en amont dans la vallée du fait du sol calcaire. Le phénomène ne pose pas de gros problèmes car toutes les habitations sont surélevées par rapport au niveau de la route en conséquence.

1



1



4. Divers : éléments sur le paysage, l'urbanisation, l'habitat



Surfaces non imperméabilisées



Habitations surélevées





Espaces verts



Habitations surélevées

Diagnostic sur la commune de TILLOY-LES-CONTY

Date de l'entretien : 16/02/2017

1. Description générale de la gestion des eaux pluviales

Type d'assainissement : non collectif

Type de réseau : séparatif

Gestion des eaux pluviales : Réseau sur le haut du village. EP dirigées vers mares et fossés

Remarques : Les trottoirs de la commune sont principalement enherbés et la commune ne possède pas de bordurage. Les espaces enherbés semblent nombreux dans la commune.

Dans la vallée Jean Pétigny, des agriculteurs ont arasé des talus. Monsieur le Maire est favorable à l'inscription dans le PLUi de la conservation et du replantage de haies et de talus. Il y a eu dans les champs une coulée de boue dans la vallée Jean Pétigny

2. Ouvrages et aménagements de gestion des eaux pluviales

ID Commune	Type d'ouvrage	Précisions
1	Mare	Récupère EP de la partie haute de la commune via un réseau enterré. Sert également de réserve incendie. Trop plein, qui ne fonctionne que très rarement, se déverse sur la chaussée pour reprendre le fil d'eau Décanteur
2	Mare	Collecte des EP des rues d'en Bas, de Conty, de l'Eglise, place de la Liberté et du trop plein de la 1ère mare Cette mare ne retient pas l'eau probablement en raison de souterrains situés en dessous. La mare est donc pratiquement toujours vide, elle se remplit seulement un peu lors des gros orages.
3	Fossé	Collecte les EP de la RD8 et du bas du village Conduit vers les marais Le fossé est récuré une fois de temps en temps.

1



2



3. Principaux désordres liés aux eaux pluviales constatés

ID Commune	Fréquence	Remarques
1	Lors des orages	L'eau prend, lors des précipitations importantes, de la vitesse et parvenait difficilement à cette mare. Monsieur le Maire souhaiterait mettre en place un aménagement pour freiner les écoulements dans ce secteur et assurer un meilleur guidage de l'eau vers la mare. Il souhaite profiter de la réfection du parvis de l'église, en cours de réflexion, pour réaliser cet aménagement. Cela se produit dès qu'il y a une forte pluie.
2	Lors des orages	Production de ruissellement au niveau de l'ancien pont sur la RD210 lors des fortes pluies. Les champs ruissellent beaucoup, surtout avec des cultures de printemps.

3	Lors des orages	A l'intersection entre la rue du Général Leclerc et le chemin du Poncelet, le ruissellement est important et rentre vers la maison. Le ruissellement est encore plus important lorsque des voitures sont garées dans le caniveau.
----------	-----------------	---

1



4. Divers : éléments sur le paysage, l'urbanisation, l'habitat



Espaces verts



Espaces verts



Espaces verts



Espaces verts



Espaces verts

Diagnostic sur la commune de VELENNES

Date de l'entretien : 16/02/2017

1. Description générale de la gestion des eaux pluviales

Type d'assainissement : non collectif

Type de réseau : séparatif

Gestion des eaux pluviales : Des avaloirs au niveau du carrefour à l'est de la commune collectent les eaux pluviales de la commune, et une canalisation (diamètre important) les dirige vers un bassin qui est un ancien trou de bombe où elles s'infiltrent.

De nombreuses habitations rejettent leurs eaux de pluie directement sur la voie publique.

Remarques : La majorité des trottoirs de la commune sont enherbés, quelques secteurs sont en graviers ou en macadam.

La situation du village naturellement en pente permet une bonne évacuation des eaux pluviales.

Il n'y a pas particulièrement de ruissellement qui arrive au niveau de l'axe de ruissellement (carrefour à l'est de la commune).

Il n'y a pas eu particulièrement d'évolution de l'occupation du sol.

2. Ouvrages et aménagements de gestion des eaux pluviales

ID Commune	Type d'ouvrage	Précisions
1	Bassin d'infiltration	Exutoire de la canalisation qui collecte les EP de la commune

1



1



3. Principaux désordres liés aux eaux pluviales constatés

ID Commune	Fréquence	Remarques
1	Lors des orages	La route venant du cimetière ruisselle beaucoup et le ruissellement arrive sur la rue principale, dévale la pente et s'accumule sur la rue lors des orages.

1



1



4. Secteurs sensibles potentiels

La construction d'une habitation sur la rue du cimetière risque d'augmenter encore le ruissellement car la rue va être bordée jusqu'au niveau de cette nouvelle construction.

5. Divers : éléments sur le paysage, l'urbanisation, l'habitat



Accotements enherbés

